

Sion réclame 10 millions d'euros à la fédération française

AFFAIRE FC SION | Privé d'Europa League, le club valaisan veut faire payer la France. Les autres fédérations européennes sont également dans le collimateur.



© Keystone | Christian Constantin ne veut pas lâcher l'affaire.

AFP | 24.11.2011 | 12:52

Le FC Sion, déjà en conflit avec l'UEFA qui l'a privé d'Europa League pour être passé outre une interdiction de recrutement, a "assigné sur le fond" devant le tribunal de Paris la fédération française et lui réclame 10 millions d'euros, ont confirmé jeudi la FFF et l'avocat du club valaisan.

"La FFF a enregistré l'inscription de Rennes dans la compétition, et en tant que membre de l'UEFA "elle applique les décisions" de l'instance", détaille dans un communiqué le cabinet BBDO, mandaté par Sion. "Or, ce faisant, la fédération a violé les engagements qui permettent aux joueurs de saisir les juridictions sportives ou les juridictions de droit commun", poursuit le cabinet.

La FFF a reconnu avoir reçu ces derniers jours du club suisse "un gros dossier avec un mémoire qui conclut sur cette demande de 10 millions d'euros".

A la fédération française, qui a alerté l'UEFA, on juge "rocambolesque et surréaliste" cette assignation déposée par l'avocat parisien Emmanuel Daoud, qui défend les intérêts de Sion.

"On ne voit pas ce que la FFF a à faire dans un conflit qui concerne l'UEFA. On n'a pas à être là et on va essayer de le faire comprendre au tribunal", a encore précisé la FFF.

Ecarté de l'Europa League, Sion a été remplacé par le Celtic Glasgow dans la poule I, qui comprend également Rennes, l'Atletico Madrid et l'Udinese.

"Nous aviserons pour assigner les autres fédérations nationales ultérieurement (écossaise, espagnole et italienne)", a indiqué un porte-parole du FC Sion.

Sports

Source URL (Extrait le 24.11.2011 - 15:16): <http://www.24heures.ch/actu/sports/sion-reclame-10-millions-euros-federation-francaise-2011-11-24>